

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

À LA UNE

Bilan annuel des DPJ

Un travail d'équipe pour plus de soutien

ISABELLE HOULE
ihoule@inmedias.ca

C'est sous la thématique *Les enfants, notre priorité!* qu'a été présenté le 18^e bilan des directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) le 22 septembre.

Dans les Laurentides, on note 429 signalements de plus que l'an dernier. 4336 signalements ont été retenus. La négligence et l'abus physique sont les situations les plus fréquemment dénoncées et traitées à la DPJ dans les Laurentides. « La tendance des Laurentides est conforme à celle du reste du Québec. On est dans les mêmes statistiques, donc notre région se comporte sensiblement comme les autres régions du Québec à l'heure actuelle », a affirmé Myriam Briand, directrice de la DPJ pour les Laurentides, en point de presse le 22 septembre.

Par ailleurs, la DPJ précise que même si elle intervient, elle prône l'évolution de l'enfant dans « son milieu naturel ». « Dans l'imaginaire des gens, lorsque la DPJ intervient, il y a beaucoup de placements en familles d'accueil et en centres de réadaptation et non, dans les faits ce sont plusieurs intervenants. Plusieurs

de ces signalements sont suivis dans leurs milieux familiaux. C'est 61% quand même et ceux qu'on confie à des tiers significatifs, c'est 8,3% », ajoute-t-elle.

ÉQUIPE AUTOUR DES JEUNES

De son côté, Jean-Philippe Cotton, président-directeur général adjoint au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), soutient que le travail d'équipe est primordial pour faire avancer les dossiers en protection de la jeunesse dans la région.

« On a fait le choix au CISSSLAU d'avoir une DPJ maximisée au niveau des trajectoires. On a bonifié la DPJ, des équipes en application des mesures, en réadaptation et en hébergement. C'était des secteurs avec lesquels on avait encore plus de liens. [...] C'est certain qu'il y a des situations très particulières, de la comorbidité qui peut arriver; que ce soit avec des enjeux de santé mentale de pédiatrie et de santé publique, de déficience autisme et autre. C'est donc important, cette collaboration. »

Autant Mme Briand que M. Cotton ont d'ailleurs souligné leur satisfaction par rapport à la nomination de la nouvelle directrice nationale de la protection de la jeunesse, Catherine Lemay.



La négligence et l'abus physique sont les situations les plus fréquemment dénoncées et traitées à la DPJ dans les Laurentides. (Photo Unsplash)

AU QUÉBEC

Dans la province, en 2020-2021, 117 904 signalements ont été enregistrés au Québec. Parmi eux, 44 728 signalements ont été retenus. Ceci représente une hausse des signalements retenus de 2,7% comparativement à l'exercice 2019-2020. « Dans la période de la mi-mars à la mi-mai l'an passé, on était en

début de pandémie, je vous le rappelle. On a reçu 7000 signalements au Québec de moins que les années précédentes. Nos enfants qui se sont retrouvés sans filet de protection sociale, isolés, n'ont pas eu le regard bienveillant de la population pour pouvoir signaler les détresses qui ont été vécues », soutient finalement Myriam Briand. 📌

Accès, 29 septembre 2021, p. 26

Le Nord, 29 septembre 2021, p. 32

Cahier
Emploi
2021

Pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux

L'APTS réagit

M.-C. G. – À la suite des incitatifs financiers annoncés par le gouvernement Legault pour endiguer la crise de la main-d'œuvre dans le réseau de la santé, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides juge encore insuffisantes les mesures prises.

L'APTS, qui compte près de 3 900 membres dans les Laurentides, suspend son processus de consultation de ses membres pour le renouvellement de la convention collective jusqu'à une rencontre avec le premier ministre.

« Nous avons demandé cette rencontre de la dernière chance pour trouver une voie de passage afin que l'ensemble des membres de l'APTS puissent obtenir les conditions de travail nécessaires à leur attraction et à leur rétention dans le réseau public. Le Secrétariat du Conseil du trésor nous a répété à plusieurs reprises



à la table de négociation qu'il ne pouvait nous offrir plus, qu'il avait atteint sa limite. Mais nos instances nationales ont refusé de considérer l'offre du gouvernement comme une entente de principe. Avec l'annonce d'hier pour les infirmières, on constate en effet que le gouvernement a de la marge de manœuvre pour améliorer l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans le secteur public. Nous avons par conséquent demandé au gouvernement de revoir son offre afin de prouver sa bonne foi et d'attaquer le problème à la source», annonce Marie-Ève Meilleur, représentante nationale à l'APTS pour la région des Laurentides.

Selon l'APTS, les mesures annoncées hier ne visent qu'une catégorie d'emploi et n'auront pas d'effet pour diminuer la surcharge de travail dans les laboratoires, dans les salles d'imagerie médicale et de médecine nucléaire, dans les centres jeunesse, dans les services à domicile, en santé mentale et dans les autres secteurs névralgiques où les listes d'attente s'allongent constamment.

« [...] Pour diminuer la surcharge de travail qui pousse des centaines de salariés à quitter le réseau public et afin de réduire les listes d'attente qui empêchent la population d'avoir accès aux services dont elle a besoin, il faut avoir une vision globale. Ce n'est pas un médecin ou une infirmière qui peut effectuer les analyses sanguines, faire passer une résonance magnétique, assurer l'application des mesures en protection de la jeunesse, ajuster une prothèse, et j'en passe. Ce sont des professionnels et des techniciens de la santé et des services sociaux qui le font », a lancé Chantal Daoust, présidente de l'APTS des Laurentides.

Les incitatifs mis en place par le gouvernement

- Dans les Laurentides, un montant forfaitaire de **2 000 \$** sera attribué à l'embauche et **10 000 \$** supplémentaires seront également donnés après 12 mois de travail à temps complet.
- Une personne salariée qui s'engage à travailler à temps complet pendant un an obtiendra **5 000 \$** à l'entrée en vigueur des mesures et un montant de **10 000 \$** supplémentaires après 12 mois de travail à temps complet.
- Il y aura une prime de référencement de **499 \$**.
- Un montant forfaitaire de **2 000 \$** sera offert pour un changement de quart pour la personne salariée de jour qui s'engage à travailler à temps complet de soir ou de nuit durant quatre semaines consécutives.
- Un montant forfaitaire, de **200 \$** ou **400 \$** selon la région, sera accordé pour chaque quart de travail additionnel au poste les jours de fin de semaine de congé.

I ACTUALITÉ I

BILAN DE LA DPJ

LES SIGNALEMENTS EN HAUSSE, MALGRÉ LA PANDÉMIE

France Poirier – De mars à septembre 2020, presque aucun signalement n'a été déposé à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Dès la réouverture des classes, les signalements ont explosé et ont même dépassé de 300 le nombre de l'année précédente.



Myriam Briand est Directrice à la DPJ du CISSS des Laurentides.

Le retour en classe a été une bonne nouvelle pour les gens de la DPJ. « Quand les enfants étaient confinés à la maison, il n'y

avait pas le filet de protection. On demandait aux professeurs de prendre des nouvelles des enfants. Le confinement a créé une pression supplémentaire sur les familles », a souligné Myriam Briand, directrice de la DPJ Laurentides.

■ MANQUE DE PERSONNEL

À la DPJ des Laurentides, il y a un enjeu de rétention de personnel. Les gens ont moins d'intérêt à travailler en protection de la jeunesse. « Le traitement médiatique avec la Commission Laurent a été dure envers nous. Les gens ont quitté, beaucoup de nos jeunes intervenants ont quitté », explique Mme Briand. D'autres équipes du CISSS ont prêté du personnel pour les aider à reprendre le contrôle.

« On avait 485 dossiers en attente et actuellement nous sommes à 250. Il nous manque du personnel qualifié pour faire des évaluations en protection de la jeunesse. Travailler dans un contexte où tu es blâmé de tout bord tout côté, c'est difficile. Lorsqu'ils ont la chance de travailler dans un secteur plus valorisant, ils choisissent parfois de partir », ajoute-t-elle.

« Chaque fois que je m'introduis dans la vie d'un parent ou d'une famille, c'est certain que je porte un jugement sur les capacités

parentales, c'est heurtant. Les gens à qui nous ont dans leur vie sont portés à nous dénigrer sur les médias sociaux ou à appeler les journalistes. Il n'y a pas de contrepartie, les familles qui ont reçu l'aide de la DPJ n'appellent pas les journalistes pour dire que ça les a aidés. Les intervenants font face à de la violence psychologique, parfois physique », explique la directrice des Laurentides.

■ AIDER LES PARENTS

« Les parents en difficulté sont souvent des parents maltraitants », rapporte Myriam Briand. Lorsque des parents vivent des situations problématiques, ça se répercute souvent chez les enfants. « On doit aider ces parents à améliorer leur compétence. Si on les aide à la hauteur de leurs besoins, on participe à protéger les enfants. C'est ce qu'on veut bâtir collectivement comme CISSS », explique-t-elle.

La DPJ ne veut pas être la porte d'entrée vers d'autres services. « En offrant du support aux parents dans les services de première ligne, ça permet d'agir en prévention. Quelquefois, les listes d'attente sont longues, les parents attendent et les situations se détériorent. Dans les milieux scolaires, il y a des enfants qui sont difficiles et qui auraient besoin de services directement dans les

milieux scolaires. Assurément que c'est du bon dépistage et ça éviterait la détérioration de la situation et à prévenir le décrochage scolaire », conclut Myriam Briand.

BILAN DPJ DES LAURENTIDES

- Signalements traités : **11 440**
- Signalements retenus : **4 336**
- Taux de rétention des signalements : **37,9%**
- Les signalements proviennent en majorité des employés d'organismes publics (**33,3%**), suivi du milieu scolaire (**21,2%**).
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par la DPJ est toujours le milieu familial (**61,0%**).
- Intervenants en réception/traitement des signalements : **16**
- Évaluateurs sur le terrain : **91**
- Intervenants qui offrent des services : **250**



Création de 474 postes de préposé aux bénéficiaires en hébergement

Rédaction – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a annoncé la création de 474 postes de préposé aux bénéficiaires en hébergement. Cette initiative fait suite à l'arrivée des nouveaux préposés qui ont suivi les formations accélérées « Devenir préposé en CHSLD ».

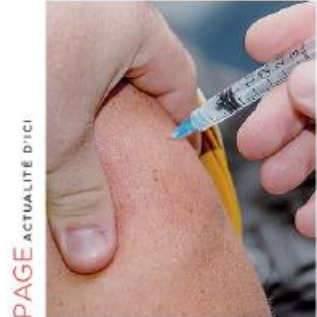
Cette mesure avait été mise en place par le gouvernement afin de répondre au besoin de préposés dans les différents milieux d'hébergement pour les aînés. Pour la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, cette nouvelle répond au souhait de conserver cette main-d'œuvre au CISSS des Laurentides.

« De nombreux préposés nouvellement formés travaillent au sein de notre organisation, mais attendent la consolidation d'un poste permanent. La création de ces nouveaux postes sera l'occasion pour ces personnes de pérenniser leur emploi et nous permettra également de recruter de nouveaux joueurs. Nous sommes toujours heureux de pouvoir consolider nos équipes et aussi

d'agrandir notre grande famille d'employés », a-t-elle expliqué.

La création de ces postes assurera une stabilité des équipes du CISSS des Laurentides. « Cela permettra également de poursuivre notre travail auprès des aînés qui résident dans nos centres d'hébergement. Plus nous serons de joueurs sur place, plus nous serons en mesure d'offrir des services de qualité, un accompagnement bienveillant et des activités stimulantes aux résidents en CHSLD », a conclu Mme Landry.

JOURNAL **INFOS** .COM LAURENTIDES



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
LA VACCINATION RELOCALISÉE

05



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

SIGNALEMENTS À LA DPJ
SAINT-JÉRÔME
ET LES ALENTOURS
PRÉOCCUPENT

09

Photo Pixabay.com



**«NOUS VOULONS AGIR
POUR PROMOUVOIR UNE SANTÉ
MENTALE POSITIVE»**

— DR ÉRIC GOYER, AU SUJET DES JEUNES

LA FONDATION ANDRÉ-BOUDREAU S'IMPLIQUE

PAGE 3

Photo André Bernier

UNE COLLABORATION FONDATION ANDRÉ-BOUDREAU/CISSS

« RESPIRE. LAISSE PAS **TON STRESS** AVOIR LE DERNIER MOT! »

(M. L.) — « En 2020, au Québec, 61 % des parents d'enfants de moins de 18 ans étaient inquiets pour la santé mentale de leur jeune et les plus récentes données concernant les élèves du secondaire démontrent que plus de 20 % des jeunes de la région avait reçu un diagnostic d'anxiété. Le gouvernement provincial et le CISSS des Laurentides sont très préoccupés par ces enjeux et nous voulons agir pour promouvoir une santé mentale positive et une saine utilisation des écrans chez les jeunes » souligne le Dr Éric Goyer.

Directeur de la Santé publique des Laurentides, le Dr Goyer ne se contente pas de citer des statistiques. Il y a trois ans, il a entrepris d'agir de façon concrète pour lutter contre l'anxiété chez les jeunes.

RESPIRE

« Dr Goyer a été l'instigateur d'une idée novatrice. Soit celle de créer un partenariat entre une fondation et une direction de santé publique afin de mettre sur pied une campagne de prévention de l'anxiété à l'intention des adolescents. [...] Les habitants des Laurentides ont le privilège de compter sur une direction de santé publique visionnaire qui n'a pas peur de sortir des sentiers battus et nous pouvons en être extrêmement fiers » disait, mercredi soir, Nadia Dahman, présidente de la Fondation André-Boudreau, alors qu'on lançait au Tapis Rouge de Saint-Jérôme la deuxième édition de *Respire. Laisse pas ton stress avoir le dernier mot!*

Initiée par le Dr Goyer, la campagne menée conjointement par le Fondation André-Boudreau et le Centre intégré de Santé

et de Services sociaux (CISSS) des Laurentides vise, on l'aura compris, à sensibiliser la population aux questions touchant l'anxiété, le stress et l'hyperconnectivité chez les jeunes des Laurentides. La Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord agit à titre de partenaire financier principal de la campagne.

UN FLÉAU ACCENTUÉ

Cette année, cette deuxième édition s'adresse non seulement aux jeunes du secondaire des Laurentides, mais aussi aux enfants de 6 à 11 ans, ainsi qu'à leurs parents et aux intervenants. Car, mettent en relief les responsables de l'initiative, « la pandémie et les nombreuses mesures sanitaires mises en place ont bouleversé la vie des jeunes et ont entraîné leur isolement ainsi qu'une augmentation du temps passé sur les écrans ».

PAR L'HUMOUR

En 2021, la campagne de prévention contre l'anxiété novatrice a été d'abord propulsée sur les réseaux sociaux, en particulier sur le compte *tuaslederniermot* sur TikTok, là où se retrouve actuellement la grande majorité des jeunes.

Depuis le 20 août dernier, plusieurs capsules vidéo humoristiques faites sur mesure pour les jeunes ont été déployées sur TikTok et Instagram, mettant en vedette les mêmes personnalités publiques utilisées en 2019, Mehdi Bousaidan et Rosalie Vaillancourt, deux humoristes fort appréciés par les jeunes. D'autres influenceurs jeunesse se sont joints, tels que Massi Mahiou, un créateur de contenu humoristique, qui pro-

pageront le message afin de diriger les adolescents vers la plateforme de ressources en ligne.

Justement, la plateforme Web interactive *www.tuaslederniermot.com*, a été revue pour offrir des outils téléchargeables, une nouvelle section pour les jeunes du primaire, de nouveaux outils pour les adolescents, les parents et les intervenants, ainsi

que de nouvelles ressources d'aide.

Depuis la mise en ligne d'une partie des capsules TikTok, près de 7 000 visites ont été enregistrées sur le site pour une durée moyenne de 3,40 minutes.

Pour plus d'info, on visite le www.fondationandreboundreau.com.

Infos Laurentides, 29 septembre 2021, p. 4

Nord Info, 29 septembre 2021, p. 4

L'Éveil, 29 septembre 2021, p. 4



La quatrième vague de COVID-19 continue de faire des dommages.

COVID-19

LA QUATRIÈME VAGUE **FRAPPE** ENCORE

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La quatrième vague de COVID-19 continue de faire des dommages dans les Laurentides avec le nombre de cas actifs qui est en constante évolution dans la majorité des municipalités du sud de la région, si on fait exception de Saint-Jérôme où la situation s'est stabilisée et a même régressé la semaine dernière.

ENCORE AU SOMMET

Dans les faits, jeudi dernier (23 septembre), on dénombrait (selon le bulletin hebdomadaire émis par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides) 117 cas actifs de COVID-19 (131 la semaine précédente) à Saint-Jérôme, 63 (58 une semaine avant) à Mirabel, 54 (43) à Blainville et 23 (22) à Sainte-Thérèse.

Il faut ajouter au portrait Saint-Colomban où on est passé de 18 cas actifs au 16 septembre à 30 jeudi dernier, et Lorraine, en hausse de 5 (15 à 20).

De légères baisses sont, par contre, enregistrées à Boisbriand (de 32 à 28), Saint-Eustache (de 29 à 27), Deux-Montagnes (8 à 5) et Sainte-Sophie (30 à 25).

HEUREUSEMENT EN BAISSÉ...

Pour une troisième semaine consécutive, c'est au sein de la MRC de la Rivière-du-Nord qu'on en dénombre, globalement, le plus de cas actifs dans les Laurentides.

Dans les faits, c'est 190 (tout de même 197, une semaine auparavant) cas actifs dans la MRC de la Rivière-du-Nord, alors que la MRC Thérèse-de-Blainville en affichait 154 (135, au 16 septembre).

Les choses sont similaires dans la MRC de Deux-Montagnes (de 51 à 50), alors que l'écart est léger dans la MRC de Mirabel (de 58 à 63) jeudi dernier.

ÉCART DE QUELQUE 2 000

Au cumulatif des cas depuis le début de la pandémie, les choses n'ont pas changé (et ne risquent pas de changer en fonction du volume de la population) alors que Saint-Jérôme occupe le premier rang avec 3 402.

Suivent, dans l'ordre, Blainville (2 530), Mirabel (2 331) et Saint-Eustache (2 101).

La MRC Thérèse-de-Blainville domine encore largement avec 7 423 cas contre 5 352 pour la MRC de la Rivière-du-Nord et 4 077 pour la MRC de Deux-Montagnes.

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Quand on regarde le tableau de la MRC de la Rivière-du-Nord, on constate que les 117 cas actifs à Saint-Jérôme représentent quelque 61 % des 190 cas. Saint-Colomban (620 au cumulatif) en présente, disions-nous 30 (comparativement à 18 la semaine précédente), Sainte-Sophie (661) en compte 25 (30, la semaine précédente), Saint-Hippolyte (270) en dénombre 9 et Prévost (395) en affiche 6 (11 une semaine plus tôt).

SAINT-JÉRÔME

LA VACCINATION SERA RELOCALISÉE

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La campagne de vaccination pour le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord se terminera au Quartier 50+ de Saint-Jérôme jeudi 30 septembre pour être relocalisée aux Galeries des Laurentides (500 boulevard des Laurentides) à Saint-Jérôme à compter du mardi 5 octobre.

UN SUCCÈS

Il faut dire que, depuis le début, la campagne de vaccination connaît un beau succès, tant de la part du public que du personnel affecté à l'opération.

« J'aimerais souligner tous les efforts et la collaboration du personnel de l'équipe de vaccination sans qui la campagne de vaccination ne pourrait pas se dérouler aussi rondement. Je tiens aussi à remercier la population d'être au rendez-vous en si grand nombre », a exprimé, la semaine dernière, Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Quant au changement de site, Mme Landry tient à préciser que « les personnes touchées par ce déménagement n'ont aucune action à poser. Les rendez-vous déjà prévus seront honorés au nouveau site, à la date et l'heure convenues. Dans certains cas, les personnes seront appelées pour déplacer leur rendez-vous. Il est important que la population prenne bien note de ce changement d'adresse afin de se présenter au bon endroit pour recevoir un vaccin, et ce, dès le 5 octobre prochain ».

ALTERNATIVES

Il est important de préciser que ceux qui veulent se faire vacciner pendant la période de transition entre la fermeture du site actuel et l'ouverture du nouveau site, un service de navette et d'accompagnement est disponible. Il suffit d'appeler à la centrale de rendez-vous pour en faire la demande, au 1 877 644-4545.

De plus, il existe sans rendez-vous dans un des sites de vaccination, en utilisant l'application mobile NotifVax ou encore via les unités mobiles de vaccination.

Pour connaître tous les détails, consultez le santelaurentides.gouv.qc.ca



La campagne de vaccination est relocalisée.

POUR LES ENFANTS SANS MÉDECIN DE FAMILLE NOUVELLES CLINIQUES DE PÉDIATRIE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonce l'ouverture de trois nouvelles cliniques destinées aux enfants de 3 mois à 16 ans ayant besoin de soins de santé mineurs.

L'enfant, pour qui un parent souhaite obtenir un rendez-vous, doit répondre à tous ces critères :

- Ne pas avoir de médecin de famille ou d'infirmière praticienne spécialisée attitré;
- Avoir un problème de santé physique mineur.

Afin de permettre un plus large accès à la population, ces cliniques sont accessibles avec rendez-vous seulement, à Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Jérôme et Boisbriand.

Ces cliniques désignées de pédiatrie visent à offrir une alternative supplémentaire aux familles des Laurentides. Par le fait même, ces cliniques permettront de soutenir les urgences et les cliniques de médecine familiale de la région.

Des mesures de prévention rigoureuses sont déployées au sein des cliniques. La collaboration de tous est demandée afin de respecter les mesures en place.

Pour connaître tous les détails, consultez le site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/clinique-de-pediatrie.

Pour prendre un rendez-vous, composez le 1 888 222-5075.

BILAN ANNUEL DE LA DPJ

LE NOMBRE DE SIGNALEMENTS SENSIBLEMENT LE MÊME

CHRISTIAN ASSELIN
redaction@infoslaurentides.com

C'est sous la thématique « *Les enfants, notre priorité!* » que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) des Laurentides a présenté, le 22 septembre, son 18^e bilan annuel. Ce qu'il faut retenir de cet exercice est que des 11 440 signalements reçus (11 199 en 2019-2020), 4336 ont été retenus, en hausse de 429 par rapport à l'an dernier.

En clair, des 31 appels répondus chaque jour à la DPJ Laurentides en 2020-2021 pour signaler un enfant en détresse, près de 12 ont été retenus.

« *Ce qui est vraiment particulier cette année, c'est que les appels sont tous entrés en même temps alors qu'habituellement ils entrent tout au cours de l'année* », a indiqué Myriam Briand, directrice adjointe au CISSS des Laurentides, avant d'ajouter expliquer cette situation par l'arrivée de la pandémie en mars 2020.

« *Dans la période de la mi-mars à la mi-mai, en début de pandémie, nous avons reçu 7000 signalements de moins que l'année précédente au Québec. Cela veut dire que nos enfants qui se sont retrouvés sans protection sociale, isolés, n'ont pas eu le regard bienveillant de la population pour pouvoir signaler les détresses qui ont été vécues* ».

La négligence et l'abus physique d'enfants sont les principales situations signalées à la DPJ Laurentides, ce qui reflète ce qui se passe à la grandeur du Québec. Les mauvais traitements psychologiques sont aussi ciblés par la DPJ et sont en hausse.

« *Comme pour l'ensemble du Québec, ce sont nos employés, les employés des divers organismes et le milieu scolaire qui signalent à la DPJ les situations problématiques* », a indiqué Mme Briand, précisant toutefois que les écoles étant fermées jusqu'en juin dernier, les signalements provenant des intervenants scolaires sont en légère diminution par rapport à l'année précédente.

LE MILIEU FAMILIAL PRIVILÉGIÉ
Plus de 60% (61%) des dossiers qui aboutissent sur les bureaux de la DPJ

sont traités à même le milieu familial, ce qui signifie que l'enfant n'a pas à être placé en centre jeunesse ou dans une famille d'accueil.

« *Ceux que l'on confie à des tiers significatifs, c'est-à-dire un grand-parent, une tante, etc. représentent 8,3 %* », de dire Mme Briand, insistant sur le fait que la DPJ est résolument déterminée à améliorer ce qui doit l'être et à lutter contre la maltraitance des enfants.

Lors du point de presse, un accent particulier a été mis sur le travail « titanesque » accompli au cours de la dernière année par les intervenants et leurs collaborateurs. « *Investis auprès des jeunes, a souligné Myriam Briand, ils ont fait preuve de proactivité pour aider et demeurer en lien avec les enfants et leur famille. Leur présence attentive et leurs interventions ont assurément permis de bien prendre soin des enfants et d'éviter de nombreux drames* ».

Malheureusement, comme partout ailleurs au Québec, et ce, dans tous les domaines, la pénurie de main-d'œuvre a frappé de plein fouet la DPJ. Il importera de s'attaquer à cette problématique dans les mois à venir.

« *Actuellement, à plus ou moins deux personnes, les gens qui doivent être en poste le sont. Cependant, dans les secteurs d'application des mesures et les secteurs de réadaptation, effectivement on a un manque de personnel, ce qui fait en sorte que cela a un impact sur la prestation de services. Nos équipes doivent faire preuve de beaucoup de créativité pour répondre aux besoins des enfants* », a conclu la directrice adjointe du CISSS des Laurentides.

Soulignons qu'au Québec, 117 904 signalements ont été traités en 2020-2021, soit 323 situations d'enfant signalées par jour. C'est une très légère diminution des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020. De ce nombre, 44 728 ont été retenus, soit une hausse de 2,7 % comparativement à l'exercice 2019-2020.

Dans les Laurentides, Saint-Jérôme et les environs est le lieu d'où émanent le plus de signalements.

Pour consulter le bilan 2020-2021 ainsi que la vidéo : <https://bit.ly/2Xq1PhE>

CRÉATION DE 474 POSTES DE PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES EN HÉBERGEMENT

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonce la création de 474 postes de préposés aux bénéficiaires en hébergement.

Cette initiative fait suite à l'arrivée des nombreux nouveaux préposés qui ont suivi les formations en accéléré « Devenir préposé en CHSLD » mises en place par le gouvernement afin de répondre au besoin soutenu de préposés dans les différents milieux d'hébergement pour les aînés.

Pour la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, cette nouvelle répond au souhait de conserver cette main-d'œuvre précieuse au sein du CISSS. « *De nombreux préposés nouvellement formés travaillent au sein de notre organisation, mais attendent la consolidation d'un poste permanent. La création de ces nouveaux postes*

sera l'occasion pour ces personnes de pérenniser leur emploi et nous permettra également de recruter de nouveaux joueurs. Nous sommes toujours heureux de pouvoir consolider nos équipes et aussi d'agrandir notre grande famille d'employés », a-t-elle expliqué.

« *La création de ces postes s'ajoute aux nombreux efforts de l'organisation afin d'assurer une stabilité des équipes du CISSS des Laurentides. Cela permettra également de poursuivre notre travail auprès des aînés qui résident dans nos centres d'hébergement. Plus nous serons de joueurs sur place, plus nous serons en mesure d'offrir des services de qualité, un accompagnement bienveillant et des activités stimulantes aux résidents en CHSLD* », a renchéri Mme Landry.

Inquiétude au CISSS des Laurentides



Francis Legault
Argenteuil

La quatrième vague de la pandémie de Covid-19 frappe actuellement le Québec et les Laurentides n'y échappent pas. Selon la Direction régionale de la Santé publique, cette nouvelle vague affecte en très grande majorité les personnes non-vaccinées et provoque une inquiétude quant à la capacité du réseau de soins de santé de répondre à la demande.

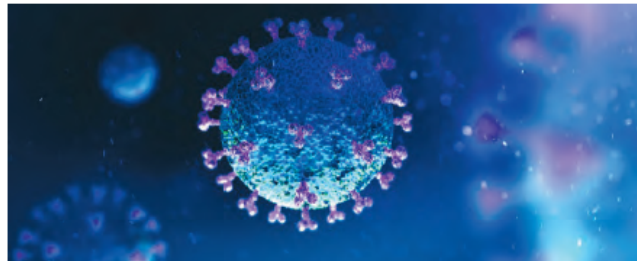
Lors d'un point de presse tenu le 16 septembre dernier, le docteur Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides, confirme l'augmentation importante du nombre de cas actifs de Covid-19 dans la région, une augmentation qui est plus rapide que celle observée lors de la troisième vague. Le variant Delta, plus contagieux que les autres souches, provoque la grande majorité de ces nouveaux cas et est la souche dominante dans la région.

«Pour donner une idée, dans la semaine du 5 au 11 septembre, on a recensé 475 nouveaux cas: c'est à peu près le sommet de la troisième vague que l'on a atteint à la mi-avril mais ça semble continuer à augmenter, illustre-t-il. Les trois quarts de ces cas le sont auprès de gens non-vaccinés ou qui ne le sont que partiellement (NDLR: ayant reçu une seule dose). On remarque aussi que c'est l'ensemble des Laurentides qui sont touchés, pas seulement le sud.»

Ce sont les 20 à 29 ans, plus réfractaires à la vaccination, qui sont actuellement les plus touchés par cette nouvelle vague avec un taux de contamination de 158,9 par 100 000 habitants au cours de la semaine du 5 au 11 septembre.

En date du 21 septembre, les Laurentides comptaient 692 cas actifs dont 20 dans Argenteuil. Quant aux hospitalisations, on en comptait 25 mais un seul aux soins intensifs.

La bonne nouvelle cependant est que les éclosions qui se déclarent dans les écoles, les services de garde ou les



milieux de travail sont de moins grande envergure. «Ce qui est rassurant, c'est que les éclosions sont moins importantes que ce que l'on observait dans les vagues précédentes, indique le docteur Goyer. Il y a moins de cas par éclosions mais celles-ci sont plus nombreuses.»

Avec l'implantation du passeport vaccinal, les personnes non-vaccinées ne peuvent accéder à certains services et commerces. Malgré cela, ces gens contractent le virus et représentent la majorité des nouveaux cas actifs dans la région. Le docteur Goyer confirme que plusieurs de ces cas sont contractés lors de rassemblements familiaux privés: il dit ignorer si le gouvernement provincial planifie de réinstaurer des restrictions quant à ce genre de rassemblements tout en indiquant que ce sera probablement la situation dans les hôpitaux qui pourrait éventuellement dicter la marche à suivre.

«La pression est très grande»

Cette hausse remarquée du nombre de cas provoque aussi une hausse des hospitalisations. «Ceux qui sont les plus sévèrement atteints par la Covid-19 sont actuellement ceux qui ne sont pas vaccinés: ils occupent donc des places dans nos lits aux soins intensifs, explique le docteur Goyer. Ça génère une pression sur le système de santé et notre personnel. Ça oblige aussi un certain délestage dans d'autres services comme les chirurgies. C'est cette pression qui est à la base de notre préoccupation.»

Questionné à savoir s'il craignait une rupture de service dans certains hôpitaux de la région au cours de l'automne, le

docteur Goyer n'a pas voulu s'avancer. Il a cependant précisé que des plans étaient prévus pour éviter qu'un tel scénario ne se produise.

«Ça va peut-être priver des gens de subir une chirurgie non-urgente ou électorale qui va être reportée une nouvelle fois, illustre-t-il. On a des plans de contingence mais ça rend difficile le maintien des services surtout pour les gens en attente d'une chirurgie.»

La vaccination se poursuit

En attendant, la vaccination se poursuit dans les Laurentides alors qu'une recommandation a été faite pour que les personnes immuno-supprimées puissent recevoir une troisième dose de vaccin. Ces personnes peuvent contacter Info-Santé ou aller à un site de vaccination pour obtenir plus d'informations.

Par ailleurs, la docteure Caroline Chantal, responsable de la vaccination dans les Laurentides, indique qu'un plan de vaccination pour les enfants de 5 à 12 ans est actuellement étudié par le ministère de la Santé pour une campagne qui débuterait à la

fin d'octobre ou au début de novembre. Le docteur Goyer invite la population à se faire vacciner et à continuer à porter le masque, à se laver les mains et à respecter la distanciation physique dans les lieux publics pour réduire le risque de transmission.

Finalement, on a confirmé aux médias des Laurentides que des discussions avaient présentement lieu entre les gouvernements québécois et ontarien suite à la mise en place d'un passeport vaccinal en Ontario le 22 septembre dernier afin que celui-ci soit accepté au Québec et vice-versa. Cependant, aucune annonce officielle dans ce dossier n'a encore eu lieu.

Santé Une pratique légale selon Élections Canada

Les personnes atteintes d'Alzheimer ont pu voter



Francis Legault
Lachute

Une personne atteinte de troubles cognitifs, comme la maladie d'Alzheimer, peut-elle voter aux élections fédérales même si elle n'a pas conscience du geste qu'elle pose? Oui selon Élections Canada. Mais cette pratique discutable est dénoncée alors qu'une citoyenne, mandataire du certificat d'incapacité de sa mère placée au CHSLD du Pavillon de Lachute, a appris que cette dernière avait voté après qu'un employé lui aurait remis un bulletin de vote par correspondance ainsi qu'à plusieurs autres résidents aux prises avec des troubles cognitifs.

La dame en question, qui a requis l'anonymat, a indiqué que sa mère réside à l'unité prothétique du Pavillon de Lachute depuis quelques années. Dans cette unité se retrouvent des résidents avec des troubles cognitifs, allant de la maladie d'Alzheimer à la démence. Or, en rendant visite à sa mère au cours de la dernière fin de semaine, elle a appris par hasard que celle-ci avait pu voter aux élections fédérales, comme plusieurs autres résidents de l'unité.

Sabourin, agente d'information au CISSS des Laurentides, en précisant que ce n'était pas au centre hospitalier de retirer une personne de la liste électorale. «L'employé a demandé à chacun des résidents figurant sur la liste électorale si ils souhaitaient voter ou non. Dans le cas où l'usager disait vouloir voter, la trousse de vote par voie postale lui était remise. Dans le cas où l'usager disait ne pas vouloir voter, rien ne lui était remis sans aucun autre questionnement. Par conséquent, le choix de chacun était respecté.»

Madame Sabourin enchaîne: «Dans le cas des personnes ayant un mandat d'incapacité à leur dossier, une attention particulière a été portée afin d'aviser la famille du souhait de l'usager de voter.»

Justement, dans le cas de la dame qui a rapporté au *Régional* cette situation, personne ne l'a contactée pour lui parler du vote de sa mère et ce, même si elle a un mandat d'incapacité. C'est par hasard qu'elle a appris qu'elle avait voté. De plus, ce ne serait pas les résidents qui auraient fait des demandes pour obtenir les trousse de vote: ce serait plutôt l'employé du CISSS qui aurait fait le tour des résidents pour leur proposer ladite trousse.

«Concernant les actions attendues de

«Une personne qui est sous un mandat d'incapacité, sa signature ne vaut plus rien. Alors comment se fait-il que son vote, lui, vaille quelque chose?», se demande la dame, elle qui est la mandataire de sa mère.

Un porte-parole d'Élections Canada, Serge Fleyfel, indique qu'il n'y a rien d'ilégal si la personne en question est encore inscrite sur la liste électorale. «Élections Canada envoie des Cartes d'informations de l'électeur à toute personne inscrite sur le Registre national des électeurs. La loi permet de les retirer de ce registre», dit-il.

En effet, l'article 52 de la Loi électorale du Canada stipule qu'une personne peut être retirée de la liste électorale si celle-ci «est soumise, pour cause d'incapacité mentale, à un régime de protection établi par ordonnance d'un tribunal, notamment la tutelle ou la curatelle à la personne, si le représentant dûment autorisé à la représenter sous ce régime lui en fait la demande par écrit.»

En un mot, le mandataire d'une personne sous protection d'un mandat d'incapacité doit lui-même faire une demande pour retirer le nom de la personne de la liste électorale. Autrement, cette personne est considérée comme habilitée à voter.

Réaction du CISSS

Du côté du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, on confirme qu'une distribution de bulletins de vote par correspondance a eu lieu parmi les résidents inscrits sur la liste électorale dans les CHSLD des Laurentides.

«Les trousse ont effectivement été distribuées par un employé à qui le Bureau de scrutin local avait fourni la liste des électeurs inscrits», confirme Myriam

notre personnel, si une telle incongruité s'est bien produite, elle aurait dû être portée à l'attention de la famille. La dame peut s'adresser à la commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Sa situation sera traitée en toute confidentialité et nous permettra même de poser des gestes pour qu'une telle situation ne se reproduise plus», conclut madame Sabourin tout en affirmant qu'aucune pression n'aurait été faite sur les résidents pour qu'ils votent.

Pas une première

Mis au courant de cette situation, Me Paul Brunet, président-directeur-général du Conseil pour la protection des malades, dénonce celle-ci tout en soulignant que ce n'est pas la première fois qu'on lui rapporte une telle histoire au cours des douze dernières années.

«Quelqu'un qui est inapte ne peut pas voter! Il faudrait qu'il y ait un lien entre la déclaration d'incapacité et la liste électorale fédérale, lance-t-il. Mais c'est un rêve car les autorités médicales et les responsables des élections ne se parlent pas ou peu. Ça entache la crédibilité de l'élection et de ceux et celles qui doivent préparer ces élections de façon impartiale. Quand on n'est pas apte, on ne peut pas voter. Ce n'est pas normal que quelqu'un qui est inapte soit encore sur la liste électorale.»

Il aimerait que les responsables des centres hospitaliers agissent dans ce dossier pour aider à retirer le nom de ces patients de la liste électorale. Il craint également que des personnes puissent usurper l'identité de ces citoyens pour voter en leur nom.

«C'est comme si on me disait qu'Élections Canada faisait voter du monde décédé parce qu'ils sont sur la liste électorale. C'est du n'importe quoi!», conclut-il.

The CSL warns about the Saint-Eustache hospital situation

MARIA DIAMANTIS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News • info@newsfirst.ca

The Laurentian Health Coalition (CSL) continues its tour of the Saint-Eustache Hospital, with the objective of making known the urgent needs in health care and social services of the citizens of the Laurentians. Although it is fortunate and necessary that the hospital modernization and expansion project benefits from the acceleration measures provided for by PL-66, the critical increase in the last decade of the population of the Basses-Laurentides that the hospital serves, in addition to the population of the Laval-Ouest territory and the Mohawk nation of Kanesatake, has weakened seriously its capacity, due to a lack of funding and adequate resources.

For members of the CSL and the Saint-Eustache Hospital community, the situation is so alarming that the construction schedule must start now and not lose another day.

“The members of the CSL’s steering committee spoke with elected officials, users, healthcare staff and doctors to take stock of the current situation at the Hôpital de Saint -Eustace. Of course, the pandemic was at the heart of our discussions. But it only highlighted the inadequacy in terms of capacity for welcoming and treating patients which existed long before and which has reached its limits. This is a completely unacceptable situation, given the importance of the population of the Basses-Laurentides, the hospital thus requiring a significant upgrade, to allow it to fully fulfill its role”, said Marc L’Heureux, prefect of the MRC des Laurentides and member of the CSL steering committee.

The sustainability of the hospital and the area is served depends on increased hospital capacity

“The Hospital of Saint -Eustache had already reached a critical point more than a decade ago, particularly regarding the incongruity of its size and the significant lack of technical facilities and intra-hospital care. Already its modernization will come 5 years too late, our hospital is struggling to adequately receive specialists, severely affecting patients. To ensure a solid service corridor to adequately serve a pool of nearly 300,000 people, the Saint-Eustache Hospital must be able to ensure complementarity with the Saint-Jérôme Regional Hospital, and this through a significant increase in its hospital capacity,” says Dr. Lino Gianni Birri, specialist in general internal medicine at Saint-Eustache Hospital.

Calling on stakeholders to find an innovative local solution

“Let’s be clear: every week for two months, people have been asked not to come to the emergency room at Saint-Eustache Hospital. We are near the breaking point. This might lead to a domino effect on the other hospitals in the region, which are also fragile. We cannot sit idly by until the government’s announced solutions to address the health workforce crisis begin to take effect - which may take weeks and months: we need to act now and go off the beaten track. We call for a concertation of all parties to imagine simple, clear, and rapid solutions aimed at better supporting nurses and caregivers. In the short term, let’s try a local innovative solution in Saint-Eustache, in collaboration with Saint-Jérôme,” says Dr. Lyne Couture, family physician, member



At a press conference on September 14th, the mayor of Saint-Eustache, Pierre Charron, supported the Coalition Santé Laurentides and the other towns in the Laurentians so that the population has appropriate access to health care.

of the CSL steering committee and vice-president of the Association des médecins omnipraticiens Laurentides-Lanaudière (AMOLL).

Reminding Laurentian members of the Cabinet of Ministers of their commitments

“Barely 4 years ago, the MNA for Deux-Montagnes, then in the opposition, now a member of the Cabinet, rightly argued that it is unacceptable that the citizens of the Laurentians have to travel outside their region to receive basic secondary care. This is still the case today, sorry to say. The funding, as he said at the time, did not follow the patient. The unanimous motion of May 6th in the National Assembly gives him today all the legitimacy, as well as his other fellow ministers and deputies of the region, to deliver the necessary financial catch-up and have a game plan to accelerate the modernization and expansion of all of our six hospitals in the region,” said Denis Martin, Prefect of the Deux-Montagnes MRC and Mayor of Deux-Montagnes.

Solidarity from south to north of the Laurentians region

“We have the same objective, from south to north of our region: it is to obtain what is needed for our population in order to have access to appropriate care no matter the circumstances. I think that our taxes have the same worth as everywhere in Quebec: it is just and normal to have a fair return for the health of the citizens of Saint-Eustache and the Laurentians,” said Pierre Charron, mayor of the city of Saint -Eustache. In solidarity with his colleague from Saint-Jérôme and his colleagues from Mont-Laurier, Rivière-Rouge, Sainte-Agathe-des-Monts and Lachute, he also demanded a return to local governance and proximity of access, to improve the recruitment and retention of staff and more generally to strengthen the accessibility of a care offer for comprehensive primary and secondary health throughout the region.

A collective responsibility

“We do not realize to what extent the Laurentides region is an important region in Quebec: the 4th largest region - barely 120,000 people less than the National Capital - and especially the 2nd largest CISSS territory. It is a source of major concern for our region and that is why we are calling for a commitment from the government to improve

access to care, through a strong regional hospital with five other satellite hospitals equally strong. Laurentians must be able to benefit from the coverage of all care primary and secondary, which is still far from being the case. This is corrected by a financial catch-up as desired by parliamentarians unanimously on May 6, 2021”, concluded Dr. Daniel Picard, nuclear specialist, member of the CSL steering committee and president of the Association of physicians and professionals for the advancement of the Saint-Jérôme Hospital.

The Coalition Santé Laurentides

The Coalition Santé Laurentides (CSL), supported by a steering committee and an advisory committee that bring together elected officials, business people, medical staff and community stakeholders, takes a stand and acts as a voice for decision-makers to obtain the funding and infrastructure to meet health care and social services needs in the Laurentians.

Creation of 474 residential caretaker positions

MARIA DIAMANTIS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News • info@newsfirst.ca

The Laurentians Integrated Health and Social Services Center (CISSS) is announcing the creation of 474 residential caretaker positions.

This initiative follows the arrival of the many new attendants who have taken the accelerated training “Becoming a CHSLD caretaker” set up by the government in order to meet the sustained need for attendants in the various accommodation settings for the elderly. For the President and CEO of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry, this news responds to the desire to keep this precious workforce at the CISSS des Laurentides.

“Many newly trained agents work within our organization but await the establishment of a permanent position. The creation of these new positions will be an opportunity for these people to secure their jobs and will also allow us to recruit new people. We are always happy to be able to consolidate our teams and to expand our large family of employees,” she explained.

According to Ms. Rosemonde Landry, the creation of these positions is in addition to the numerous efforts of the organization to ensure the stability of the CISSS des Laurentides teams. This will also allow the CISSS to continue their work with the seniors who reside in their shelters. “The more professionals we have on site, the more we will be able to offer quality services, benevolent support and stimulating activities to the residents in our CHSLDs,” concluded Ms. Landry.



President and CEO of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry

**TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.

Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec 

IMAGERIE MÉDICALE LES TRAVAILLEUSES EN ONT ASSEZ

(C. A.) — Les technologistes en imagerie médicale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides ont manifesté leur mécontentement, le 8 septembre, dans les couloirs des hôpitaux de Saint-Jérôme et Saint-Eustache. Elles réclament une meilleure reconnaissance de la part du gouvernement ainsi que des actions claires pour les listes d'attente ainsi que l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

Pour le syndicat, représentant plus de 5 300 technologistes en imagerie médicale, en radio-oncologie, en médecine nucléaire et en électrophysiologie médicale, dont près de 3 800 dans la région des Laurentides, l'heure est grave.

« Les salariées du domaine de l'imagerie médicale croulent sous la surcharge et

sont épuisées », lance Marie-Ève Meilleur, représentante nationale à l'APTS pour la région des Laurentides. Selon elle, depuis le début de la pandémie, le gouvernement ne leur accorde pas la même considération qu'à leurs collègues qui travaillent à leurs côtés, dans les mêmes départements et sur les mêmes étages.

« C'est comme si le gouvernement avait décidé d'ignorer la situation. Il trouve toujours de l'argent quand il s'agit d'offrir des contrats lucratifs au privé. Mais quand il est question d'améliorer les services publics afin d'offrir des soins de qualité à la population, il n'a plus un sou », rage Mme Meilleur.

VALORISATION ET RECONNAISSANCE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a autorisé les



Mécontentement en imagerie médicale à l'Hôpital de Saint-Eustache.

établissements à recourir aux cliniques privées afin de diminuer leurs listes d'attente au début de 2021. Mais, faute de personnel dans salles d'examen du réseau public, force est de constater que rien n'a changé, grogne l'APTS avant d'ajouter que « la surcharge de travail causée par la pénurie de main-d'œuvre et le manque de reconnaissance envers ces professions, sciemment ignorées par le gouvernement caquiste, n'ont fait qu'aggraver la situation ».

« La solution est simple, de conclure Chantal Daoust, présidente de l'APTS des Laurentides, l'attraction et la rétention du personnel passe par la valorisation et la reconnaissance des professions, notamment avec des incitatifs financiers. Il est grand temps que l'apport de l'imagerie médicale au système de santé soit reconnu à sa juste valeur. »

RÉACTION DU CISSS

Questionné à ce sujet le CISSS nous a répondu ne pas être pas en mesure de commenter les conditions d'emploi des technologistes en imagerie médicale puisque les conditions salariales et les primes relèvent d'une décision nationale. « Nous surveillons cependant avec intérêt ce dossier, puisque nous avons à cœur le bien-être de notre personnel », a indiqué un représentant de la direction du CISSS avant d'ajouter que concernant le manque de personnel, de nombreuses actions de recrutement sont en cours. Des démarches sont notamment amorcées afin d'augmenter le nombre de diplômés dans la région. Enfin, des initiatives sont mises en place pour soutenir les équipes, de concert avec elles, tels les horaires adaptés pour les gardes de soir et de nuit.

Nord Info, 29 septembre 2021, p. 8

L'Éveil, 29 septembre 2021, p. 6

- ◆ Finalement, la Fondation André-Boudreau, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS), a lancé la deuxième édition de la campagne *Respire. Laisse pas ton stress avoir le dernier mot!*, qui vise à sensibiliser la population aux questions touchant l'anxiété, le stress et l'hyperconnectivité chez les jeunes des Laurentides. Des capsules mettant en vedette les humoristes Mehdi Bousaidan et Rosalie Vaillancourt sont diffusées sur les réseaux sociaux et des outils téléchargeables sont disponibles sur la plateforme web [www.tuaslederniermot.com]. La pandémie a bouleversé le quotidien de nos enfants et de nos ados. Prenez un petit moment pour consulter le site. C'est bien conçu et très intéressant!

HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE

« LA MODERNISATION ARRIVERA DÉJÀ 5 ANS **TROP TARD** »

- DR LINO GIANNI BIRRI



Photo Mychel Lapointe
« Rappelons que l'Hôpital de Saint-Eustache avait déjà atteint un point critique il y a plus d'une décennie » fait remarquer le Dr Lino Gianni Birri.

Mychel Lapointe
redaction@groupejlc.ca

Promise depuis un certain temps déjà, la modernisation de l'Hôpital de Saint-Eustache arrivera trop tard, selon ce que soulève le Dr Lino Gianni Birri, spécialiste en médecine interne générale à l'Hôpital de Saint-Eustache.

« Rappelons que l'Hôpital de Saint-Eustache avait déjà atteint un point critique il y a plus d'une décennie, notamment en ce qui concerne l'incongruité de son urgence et le manque important de plateaux techniques et de soins intra hospitaliers. La modernisation arrivera déjà 5 ans trop tard. Notre hôpital peine à recevoir adéquatement les spécialistes, alors qu'ils s'empilent et s'éparpillent, affectant de plein fouet les patients. Pour assurer un corridor de services qui soit solide afin de desservir adéquatement un bassin de près de 300 000 personnes, l'Hôpital de Saint-Eustache doit être en mesure d'assurer une complémentarité avec l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, et ceci passe par l'augmentation notable de sa capacité hospitalière » évalue-t-il.

Le médecin y allait de cette déclaration mardi matin dernier alors que la Coalition Santé Laurentides (CSL) en était à la dernière journée de sa tournée des hôpi-

taux laurentiens dans l'objectif de « faire connaître les besoins urgents en soins de santé et services sociaux » qu'ont les citoyens de la région.

« SITUATION ALARMANTE »

Dans le cas l'Hôpital de Saint-Eustache, l'augmentation « critique » dans la dernière décennie de la population des Basses-Laurentides que dessert l'hôpital, en plus de la population du territoire de Laval-Ouest et la nation Mohawk de Kanasatake, « est venue fragiliser de manière sérieuse sa capacité hospitalière, faute de financement et de ressources adéquates » considère-t-on à la Coalition.

Si bien que « la situation est à ce point alarmante que l'échéancier de construction doit commencer dès maintenant et ne pas perdre un jour de plus ».

C'est d'ailleurs ce qui se traduit dans les propos de Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides et membre du comité directeur de la CSL.

« Les membres du comité directeur de la CSL ont échangé (avant le point de presse tenu à proximité du centre hospitalier) avec les élus, les usagers, le personnel de soin et les médecins pour faire le point sur la situation actuelle à l'Hôpital de Saint-Eustache. Certes, la pandémie a été au cœur de nos discussions. Mais elle n'a mise en lumière

que l'inconvenance d'une capacité d'accueil et de traitement des patients qui existait bien avant et qui a atteint ses limites. C'est une situation tout à fait inacceptable, sachant l'importance de la population des Basses-Laurentides, l'hôpital qui la dessert nécessite une mise à niveau notable, pour lui permettre de pleinement jouer son rôle ».

UN RAPPEL

Dans un tel contexte, il y a tout lieu, évalué Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes et maire de Deux-Montagnes, de faire un petit rappel aux membres laurentiens du Conseil des ministres

« Il y a à peine 4 ans, le député de la circonscription Deux-Montagnes (Benoît Charette, pour ne pas le nommer, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la Lutte contre le racisme), alors dans l'opposition, aujourd'hui membre du Conseil des ministres, défendait à juste titre qu'il est inacceptable que les Laurentiens aient à se déplacer hors de leur région pour recevoir des soins secondaires de base. C'est encore le cas aujourd'hui, devons-nous nous en désoler. Le financement, comme il le disait à l'époque, n'a pas suivi le patient. La Motion unanime du 6 mai à l'Assemblée nationale lui donne au-

jourd'hui toute la légitimité, de même qu'à ses autres collègues ministres et députés de la région, que son gouvernement livre le rattrapage financier nécessaire et ait un plan de match pour accélérer la modernisation et l'agrandissement de tous nos six centres hospitaliers de la région ».

LA SOLIDARITÉ

Pour sa part, Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, plaide la solidarité régionale pour la desserte de la population en soins de santé.

« Nous avons le même objectif, du sud au nord de notre région : c'est d'obtenir ce qu'il faut pour notre population afin d'avoir accès aux soins appropriés peu importe les circonstances. Je pense que nos impôts valent les impôts de tout le monde au Québec : il est juste et normal d'avoir un retour équitable pour la santé des citoyens eustachois et des Laurentides » avance-t-il en prônant un retour à la gouvernance locale et la proximité d'accès, « pour améliorer le recrutement et la rétention du personnel et plus globalement renforcer l'accessibilité d'une offre de soins de santé primaires et secondaires complets dans toute la région ».

Changement d'adresse du site de vaccination de Saint-Jérôme



La campagne de vaccination contre la COVID-19 est un véritable succès et elle se poursuit toujours pour les personnes de 12 ans et plus. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient toutefois à informer la population du changement d'adresse du site de vaccination de Saint-Jérôme. Les détails sont disponibles sur la page Internet consacrée à la vaccination du site santelaurentides.gouv.qc.ca.

Dès le 5 octobre 2021. Galeries Laurentides - suite 1630 (accessible par les portes 7 et 8) 500, boul. des Laurentides Saint-Jérôme, J7Z4M1

« Les personnes touchées par ce déménagement n'ont aucune action à poser. Les rendez-vous déjà prévus seront honorés au nouveau site, à la date et l'heure convenues. Dans certains cas, les personnes seront appelées pour déplacer leur rendez-vous. Il est important que la population prenne bien note de ce changement d'adresse afin de se présenter au bon endroit pour recevoir un vaccin, et ce, dès le 5 octobre prochain », a expliqué Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Pour ceux qui veulent se faire vacciner pendant la période de transition entre la fermeture et l'ouverture du site, un service de navette et d'accompagnement est d'ailleurs disponible. Il suffit d'appeler à la centrale de rendez-vous pour en faire la demande, au 1 877 644-4545.

Finalement, rappelons qu'il existe différents moyens de se faire vacciner dans les Laurentides, soit avec ou sans rendez-vous dans un des sites de vaccination, en utilisant l'application mobile NotifVax ou encore via nos unités mobiles de vaccination. Pour connaître tous les détails, consultez le santelaurentides.gouv.qc.ca.

Conditions de travail des infirmières : « Nous avons frappé un mur », dénonce la FIQ-SPSL

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427793/conditions-de-travail-des-infirmieres-nous-avons-frappe-un-mur-denonce-la-fiq-spsl>

Laurentides | 80 % des patients COVID aux soins intensifs non adéquatement vaccinés

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427700/laurentides-80-des-patients-covid-aux-soins-intensifs-non-adequatement-vaccines>

Trois nouvelles cliniques de pédiatrie dans les Laurentides, pour les enfants qui n'ont pas de médecin

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427652/trois-nouvelles-cliniques-de-pediatrie-dans-les-laurentides-pour-les-enfants-qui-nont-pas-de-medecin>

COVID-19 | Un décès et 46 nouveaux cas dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427422/covid-19-un-deces-et-46-nouveaux-cas-dans-les-laurentides>

COVID | Emporté par le virus à 27 ans

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427368/covid-emporte-par-le-virus-a-27-ans>

COVID-19 | 47 nouveaux cas dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/427086/covid-19-47-nouveaux-cas-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Plus de 500 cas actifs sur l'ensemble des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/426681/covid-19-plus-de-500-cas-actifs-sur-lensemble-des-laurentides>

Le CISSS des Laurentides demande d'éviter l'urgence de Saint-Eustache

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/426657/le-cisss-des-laurentides-demande-deviter-lurgence-de-saint-eustache>

10 écoles comptent un ou plusieurs cas actifs

<https://www.cflo.ca/10-ecoles-comptent-un-ou-plusieurs-cas-actifs/>

8,8% du personnel du CISSS des Laurentides n'est pas adéquatement vaccinés

<https://www.cflo.ca/88-du-personnel-du-cisss-des-laurentides-nest-pas-adequatement-vaccines/>

Recul dans les Laurentides, mais il y a beaucoup d'éclosions

<https://www.cflo.ca/recul-dans-les-laurentides-mais-il-y-a-beaucoup-eclosions/>

12 cas actifs de plus qu'hier dans les Hautes-Laurentides

<https://www.cflo.ca/12-cas-actifs-de-plus-que-hier-dans-les-hautes-laurentides/>

Des professionnelles en soins au bord du gouffre

<https://www.cflo.ca/des-professionnelles-en-soins-au-bord-du-gouffre/>

Éclosion au CHSLD Sainte-Anne

<https://www.cflo.ca/eclosion-au-chsld-sainte-anne/>

85 cas actifs dans les Hautes-Laurentides

<https://www.cflo.ca/85-cas-actifs-dans-les-hautes-laurentides/>

Éclosion de COVID-19 à l'hôpital de Mont-Laurier

<https://www.cflo.ca/eclosion-de-covid-19-a-lhopital-de-mont-laurier/>

Un autre syndicat dénonce les bonis aux infirmières

<https://www.cflo.ca/un-autre-syndicat-denonce-les-bonis-aux-infirmieres/>

Entrevue: Dominic Presseault, Président du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux – CSN

<https://www.cflo.ca/entrevue-dominic-presseault-president-du-syndicat-des-travailleuses-et-travailleurs-des-laurentides-en-sante-et-services-sociaux-csn/>

Toujours 90 cas actifs dans les Hautes-Laurentides

<https://www.cflo.ca/toujours-90-cas-actifs-dans-les-hautes-laurentides/>

Le port du masque désormais obligatoire dans les RPA des Laurentides

<https://www.cflo.ca/le-port-du-masque-desormais-obligatoire-dans-les-rpa-des-laurentides/>

CFLO, site Internet (suite)

Recul dans les Laurentides, hausse dans les Hautes

<https://www.cflo.ca/recul-dans-les-laurentides-hausse-dans-les-hautes/>

L'APTS des Laurentides choqué d'être encore oublié par le gouvernement

<https://www.cflo.ca/lapts-des-laurentides-choque-detre-encore-oublie-par-le-gouvernement/>

TVC d'Argenteuil

Le Grand McDon dans Argenteuil rapporte 9194 \$ à la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil

<https://www.youtube.com/watch?v=5LYX9EUH7Ek>

Reportage: Nouvel emplacement de la clinique de dépistage dans Argenteuil

<https://www.youtube.com/watch?v=2GagySCnZDc>